



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 17 juin 2014

Communiqué de presse

Modification de l'accueil des bureaux de l'ANAH

La préfecture informe le public que la délégation locale de l'ANAH ne prendra **plus de nouveaux dossiers durant la période allant du 18 juin au 1^{er} septembre 2014 inclus** et que les plages d'accueil du public des lundis et mercredis matin seront réservées aux personnes ayant déjà un dossier en cours, **uniquement sur rendez-vous.**

Contact réservé aux médias :

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 / 06-96-28-34-42 -audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr

1/1